

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

5

Communes de la Pévèle Moncheaux, Mons-en- Pévèle, Tourmignies, Attiches, Thumeries

Commune de Moncheaux
Maire : Jeannette WILLOQC
Adresse : 16 rue du Bouvincourt - 59283
MONCHEAUX
Tel : 03.27.80.11.71
Fax : 03.27.80.13.94
willocq.jeannette@neuf.fr

Commune de Mons en Pevèle
Maire : Eric MOMONT
Adresse : 3 rue du moulin - 59246 MONS
EN PEVELE
Tel : 03.20.59.21.10
Fax : 03.20.84.92.37
emomont@mairie-monsenpevele.fr

Commune de Tourmignies
Maire : Alain DUCHESNE
Adresse : 3 rue du Général de Gaulle -
59551 TOURMIGNIES
Tel : 03.20.61.47.20
Fax : 03.20.84.82.33
a.duchesne@wanadoo.fr

Commune d'Attiches
Maire : Luc FOUTRY
Adresse : 45 rue JB Colette - 59551
ATTICHES
Tel : 03.20.90.07.70
Fax : 03.20.32.97.57
Mairie.attiches@wanadoo.fr

Commune de Thumeries
Maire : Armand MASQUELEZ
Adresse : rue Léon Blum
Tel : 03.20.16.85.95
Fax : 03.20.16.85.90
mairie@thumeries.fr

Un contexte particulier

“Une nouvelle ligne destinée à renforcer le transit et à favoriser les échanges avec les pays européens”

Pour des raisons de sécurité d’approvisionnement le réseau électrique français est depuis longtemps interconnecté avec les autres pays européens. Cette interconnexion nous permet de nous approvisionner en électricité dans les pays européens les plus compétitifs et d’exporter notre surplus d’énergie produite.

RTE (Réseau de transport d’électricité) responsable du transport du flux du réseau électrique a pour rôle d’assurer la rencontre entre l’offre et la demande afin de garantir l’alimentation en électricité au meilleur prix aux utilisateurs. C’est ainsi que le territoire national est maillé de lignes à forte puissance, appelées “autoroutes” et de lignes de plus faible capacité.

Dans le Nord Pas de calais, la ligne Avelin-Gavrelle permet de faire transiter de l’énergie sur ces autoroutes qui relient la France au nord de l’Europe. Or cette dernière ligne équipée d’un seul circuit, datant de 1963, arrive à saturation. C’est donc un maillon faible qui ne permet pas d’optimiser les transits entre la France et le nord de l’Europe.

Un projet avec des variantes mises à débat

Conscient des difficultés de la ligne existante, RTE met en avant la nécessité de disposer d’un deuxième circuit entre Avelin et Gavrelle afin de sécuriser l’alimentation régionale et de permettre des transits de flux électriques plus importants que ceux actuellement. Pour cela RTE a analysé un certain nombre de solutions possibles pour renforcer cette ligne Avelin-Gavrelle:

- Le remplacement des fils électriques par des fils plus performants qui permettent de faire transiter plus d’énergie. Mais il n’est pas possible de multiplier par trois la puissance d’une ligne juste en en changeant les fils. De plus, il n’y aurait qu’un seul circuit électrique entre Avelin et Gavrelle, donc la sécurité électrique ne serait pas en permanence assurée.

- Construire une deuxième ligne à côté. Cette solution est trop compliquée à mettre en place du fait des densités de population importantes existantes, dans un territoire très utilisé par l’activité agricole, le développement économique, l’habitat...
- Construire une ligne souterraine en lieu et place de l’existant. Si techniquement c’est aujourd’hui possible, les difficultés restent grandes et le coût est prohibitif (460 millions d’euros)
- Construire une nouvelle ligne double - qui transportera deux lignes (circuits) électriques en haut des mêmes pylônes - afin de tripler la puissance par rapport à la ligne actuelle.

C’est sur cette dernière voie que s’engage RTE. Cette solution permettrait d’augmenter la puissance et d’atteindre le niveau de 4600 mégawatts. Pour ce faire les pylônes de cette nouvelle ligne mesureraient cinquante mètres contre quarante mètres aujourd’hui (+10 mètres) et seraient plus larges, passant de vingt-sept mètres à trente-trois mètres (+6 mètres) ; chaque phase (trois phases par circuit) sera équipée de quatre conducteurs, au lieu de deux actuellement. Une fois cette nouvelle ligne opérationnelle, il s’agira de démonter la ligne qui existe, afin de limiter l’emprise du réseau RTE sur le territoire.

Deux variantes au projet sont proposées, la première dite “variante ouest” le long de l’autoroute A1 et de la ligne TGV regroupant des infrastructures linéaires, la seconde dite “variante est” reprenant le trajet déjà existant.

Le coût du projet - environ quatre-vingt millions d’euros hors mesures compensatoires - est financé par RTE, propriétaire du réseau. Cinq communes - Attiches, Moncheaux, Mons en Pévèle, Thumeries et Tourmignies concernées directement ou indirectement par la “variante est” de ce projet se sont associées pour écrire un cahier d’acteur et exposer leur opinion commune.

cndp

Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

Le débat

Depuis 2005, les grands projets d'équipement et d'aménagement peuvent être soumis à débat public. C'est le cas pour le projet de reconstruction de la ligne à très haute tension entre Lille et Arras (Avelin-Gavrelle).

La commission nationale du débat public (CNDP), saisie par RTE, a décidé que ce projet devait faire l'objet d'un débat public, afin de permettre à chacun de prendre connaissance du projet, d'en examiner les enjeux et d'éclairer la décision de RTE.

Commencé le 12 octobre 2011 il s'achèvera le 2 février 2012.

À l'issue de ces débats, une synthèse sera rendue publique, RTE disposera de 3 mois pour décider de poursuivre ou non le projet. Si tel est le cas, s'engagera alors une vaste concertation (en 2012/2013) qui pourrait déboucher sur une enquête publique en 2014 avec des travaux qui pourraient débuter fin 2015 et s'achever en 2017.

Les enjeux pour notre territoire

La variante Est qui traverse (déjà) l'Arrageois, le bassin minier entre dans la Pévèle à partir de Moncheaux.

Avec une zone d'habitat plus dispersé, ce territoire se caractérise par un environnement agricole dynamique, et un patrimoine naturel et architectural riches.

un patrimoine architectural riche : le château Saint Pierre à Moncheaux-Thumeries, la cense abbatiale à Mons en Pévèle, l'église classée de St Pierre à Antioche et l'inscription en cours du "Pavillon le Petit rouge sur le Domaine d'Assignies" à Tourmignies.

Les cinq communes de la Pévèle concernées - Attiches, Moncheaux, Mons en Pévèle, Thumeries et Tourmignies - se caractérisent par une perspective paysagère remarquable qu'il convient de sauvegarder.

À Moncheaux, dans sa partie Nord-Est, le tracé longe le bois de l'Offlarde et le golf de Thumeries-Moncheaux qui a un projet d'agrandissement et croise "la voie verte" aménagée par le Conseil général. Il est à noter sur Moncheaux le futur EHPAD prévu pour une capacité de 80 lits et le projet impactant de constructions de deux cuves de 3000m³ par la société Noréade.



Forêt domaniale de Phalempin

Le territoire se définit par un environnement agricole dynamique où se mêlent grandes cultures, activités maraîchères et activité d'élevage laitier et de chevaux. Les terres ont un potentiel agronomique très riche. La préservation de l'agriculture et des surfaces agricoles est un axe de réflexion du SCOT de l'arrondissement de Lille qui est en cours d'élaboration.

Le patrimoine naturel, quant à lui est caractérisé par un relief plus vallonné où se mêlent cultures, prairies, couvert végétal (haies, rideaux d'arbres, bosquets) riches d'une grande biodiversité. Dans ce secteur le potentiel touristique est indéniable. On trouve des sites patrimoniaux protégés : les deux sites inscrits de Mons-en-Pévèle, la zone Natura 2000 des Cinq Tailles avec une réserve ornithologique, la forêt domaniale de Phalempin, le bois de l'Offlarde, et le bois de l'abbaye Desprez.

Les villages présentent



Église Saint Jean Baptiste de Mons en Pévèle



Thumeries

À la sortie de Moncheaux, le tracé passe dans le secteur de l'Olizier entre Thumeries et Mons en Pévèle, et pénètre dans une perspective remarquable sur Mons en Pévèle tout en empruntant le chemin de randonnée du GR 121B. Il est à noter la proximité du château Saint Pierre qui pourrait accueillir un projet d'hôtel haut de gamme.

À Mons-en-Pévèle, outre le fait que la ligne est proche de l'habitat - de l'ordre d'une cinquantaine de mètres par endroit - la commune prévoit dans le cadre de son PLU en cours de rédaction une extension de son centre bourg qui pourrait être impactée par une modification de tracé de la ligne. Le site du château d'eau du fait de son point de vue sera classé en zone naturelle dans le futur plan de zonage afin de préserver le patrimoine paysagé qu'il représente. La proximité du site Natura 2000 des Cinq Tailles, la réalisation prochaine d'une zone d'expansion de crue

de la Marque à l'Offrande jouxtant les Cinq Tailles, le site historique de la bataille de Mons en Pévèle et la création prochaine d'un musée des batailles à la cense abbatiale, les sites inscrits du Pas Roland et de la Fontaine Saint Jean et son point de vue sur la Pévèle font de cette commune un haut lieu du tourisme local qui attire des randonneurs de la Pévèle et d'ailleurs de plus en plus nombreux.



Église Saint Pierre de Tourmignies

À Tourmignies des espaces boisés et naturels ont été protégés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2008. Cette vision est aujourd'hui renforcée par le projet de création d'un Espace Naturel Sensible par le Conseil Général du Nord sur un périmètre de plus de 30 hectares dépassant la surface du Domaine d'Assignies. Cette commune dispose d'un patrimoine écologique important mis en évidence par des études faunistiques indépendantes. Le développement de cet ENS et la création de corridors écologiques en lien avec les trames verte et bleue du Conseil Régional ne manqueront pas d'intensifier les flux d'oiseaux migrateurs entre Tourmignies et la réserve ornithologique du Bois des Cinq tailles et la forêt de Phalempin.

Tourmignies se distingue par la densité de ses sites inscrits et classés. L'édifice le plus remarquable est son église, en entrée de village, classée depuis 1920. Le "Pavillon le petit rouge" sur le domaine d'Assignies vient de faire l'objet d'une inscription au titre de la loi de 13 qui pourrait évoluer vers un classement. Quant au domaine d'Assignies, il est en cours de classement au titre de la loi de 30 sur les Sites et Paysages de France. Cette richesse patrimoniale explique que plus de 80 % de ce village est sous instruction de l'Architecte des Bâtiments de France. La commune de Tourmignies se singularise par le fait qu'elle conjugue une richesse écologique avérée et un patrimoine bâti remarquable.

Ces spécificités exceptionnelles expliquent le développement d'un tourisme culturel et écologique sur le territoire communal. A noter que cette commune est rurale et compte encore plusieurs exploitations agricoles, surtout maraîchères qui renforcent son identité et que la municipalité entend préserver.



Pas Roland à Mons en Pévèle

Des attentes particulières et fortes

Avec l'installation de la ligne haute tension nous sommes aujourd'hui face à de nombreuses interrogations.

Nous, maires, avons reçu mandat de la population pour préserver notre qualité de vie, le caractère rural et agricole qui font de notre territoire un atout.

C'est donc tout naturellement que l'acceptation de ce projet quelle que soit la solution adoptée ne va pas sans l'accord de la population concernée. Nous nous devons d'être vigilants et mobilisés pour leur défense.

Les connaissances sur l'exposition de la population aux sources de champs électromagnétiques sont encore limitées et nous voulons éviter tout risque d'exposition inutile.

À ce titre, nous plaçons au nom du principe de précaution pour

le recours à des études poussées et nous soulignons le besoin d'approfondir nos connaissances quant aux impacts sur la santé des effets des champs électromagnétiques.

Nous souhaitons associer pleinement les populations à ces diverses études et à leurs résultats pour plus de transparence et d'adhésion. **RTE doit être le garant d'une transparence indispensable à ce sujet.**

Rappelons que le Grenelle a insisté sur la nécessité d'informer le public, de développer la recherche et de garantir une expertise indépendante et transparente

ACTEURS 5

PROPOSITIONS

Nous sommes bien conscients des enjeux socio-économiques que représente la sécurité d'alimentation énergétique. Mais cette prise de conscience ne doit pas se faire au détriment des enjeux de nos territoires et notamment ceux liés à la santé et au cadre de vie de nos populations, à la qualité environnementale, paysagère et architecturale de nos villages ruraux et à la sauvegarde d'un patrimoine faunistique conformément à la trame verte et bleue régionale.

Pour autant, nous refusons d'avoir une position égoïste qui consisterait à privilégier la variante ouest sous prétexte qu'elle nous épargnerait des préjudices passés et futurs. Mais l'existence antérieure d'un couloir ne constitue pas, à lui seul, un argument pertinent pour prévaloir son maintien.

Depuis 50 ans, les contextes environnementaux et technologiques ont évolué.

Nous savons que la faisabilité technique de la mise en souterrain est aujourd'hui, toujours difficile, très coûteuse, mais possible.

Nous savons qu'il existe des techniques de mise en souterrain partielle par l'installation de siphon.

DONC SI LA "VARIANTE EST" DEVAIT ÊTRE RETENUE NOUS SOUHAITONS :

- La RÉALISATION d'une étude de faisabilité et d'une étude d'impact du procédé aéro-souterrain "siphon". Cette étude, alternative à la "variante ouest", permettrait la prise en compte de la problématique environnementale du territoire de la Pévèle.
- La RÉALISATION d'une étude paysagère afin de CONCILIER la qualité paysagère de nos territoires avec les infrastructures du projet qui sera retenu,
- ACCENTUER la communication avec les populations concernées dans toutes les étapes du dossier, et plus particulièrement associer les riverains concernés aux choix (du tracé de principe jusque l'implantation et les mesures de réduction d'impact); cette phase de concertation avec le public se fera sous l'égide d'une personnalité indépendante (garant) et pourra être une expérimentation dans le cadre des travaux du Conseil régional sur le développement de la démocratie participative,
- GARANTIR que les zones habitées seront suffisamment éloignées des sources électromagnétiques et RÉALISER des mesures avant et après mise en service de la nouvelle ligne par un organisme indépendant,
- La FIXATION de mesures compensatoires qui aideraient les communes concernées à enfouir d'autres réseaux pouvant contribuer à valoriser leur qualité architecturale et paysagère,
- GARANTIR la protection de l'avifaune migratrice dans les secteurs des 5 Tailles et du domaine d'Assignies de Tourmignies avec un suivi scientifique,
- LA RÉALISATION de connexions écologiques avec les cœurs de nature nombreux dans la zone afin de renforcer la biodiversité (Trame verte et bleue).

cndp

Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org

www.debatpublic-lillearrastht.org